FRC 4. 3381.1
NCW
Case
FRC
26223

CONSEILS
AUX
BRABANÇONS.

Par l'abbé VROLANT DE RUMENGHEN.

Nihil est profecto præstabilius, quam planè intelligi nos ad justitiam esse natos, neque opinione, sed naturâ constitutum esse jus. Cicero, de legib. lib. 10.

Les connoissances les plus importantes pour l'homme, sont celles qui lui révelent clairement qu'il est né pour observer toutes les regles de la justice, & que ces regles ne dépendent point de notre caprice, de notre libre arbitre; mais que tout le droit est fondé sur la nature de l'homme.

PARIS,

De l'Imprimerie de LAURENS *junior*, rue St. Jacques, N°. 37.

THE NEWBERRY
LIBRARY

CONSEILS
AUX
BRABANÇONS.

L'HISTOIRE nous apprend que la premiere fois qu'on entendit à Rome prononcer cette belle maxime de *Térence :* « Je « suis homme, & je ne puis regarder la per- « sonne d'un autre homme, ni ses intérêts « comme étrangers ». *Homo sum humani nihil alienum à me puto :* il s'éleva à l'instant dans l'amphithéâtre, un applaudissement général : dans une assemblée si nombreuse, composée des Romains & des envoyés de toutes les nations, déjà soumises ou alliées à leur empire, il ne se trouva pas un seul homme qui ne fût sensiblement touché, attendri, & pénétré d'un si généreux sentiment. Or, que nous apprend ce concert unanime entre des peuples si différens d'o-

pinions, de mœurs & d'éducation, sinon que la bienveillance générale est une des plus fortes impressions de la nature? Malheur à ceux, qui, par une criminelle dureté de cœur, étoufferoient ou affoibliroient en eux un sentiment si précieux : pour moi, ô chers compatriotes, j'ose me flatter que je me ferai toujours un devoir de suivre cette belle doctrine, dictée par la raison, de concert avec la religion! Mon cœur n'a jamais cessé de s'occuper des véritables intérêts de votre patrie qui est la mienne. Pendant plusieurs années, j'ai admiré l'abondance, l'union, la paix, le bel ordre qui régnoit parmi vous : & dans ce bonheur, dans cette harmonie que je voyois présider sur ma nation, je trouvois ma félicité personnelle.

Mais le Tout-puissant, dont le bras paroît s'appesantir sur le globe, a permis que dans le sein même de votre patrie, il s'élevât des orages, des tempêtes ; qu'on portât des coups terribles à votre religion, à votre liberté, à votre fortune. J'ai admiré votre patience, votre courage : j'ai applaudi aux sacrifices généreux que vous avez fais pour éloigner jusqu'aux premieres semences de la sédition & de la révolte.

A la vérité, vous avez laissé échapper des plaintes contre votre nouveau gouvernement ; mais elles étoient justes : vous avez opposé des résistances ; elles étoient bien fondées, non-seulement sur le droit naturel, mais sur les loix constitutionelles de votre état, sur les promesses, les engagemens qu'avoient pris vos souverains. Il n'étoit pas possible à des gens raisonnables & instruits de blâmer votre conduite, sur-tout depuis que vous avez vu la religion méprisée, ses pieux établissemens abolis, ses biens sacrés enlevés, & les serviteurs de Dieu les plus respectables proscrits & chassés de leurs retraites. Il ne vous étoit pas permis de tolérer des entreprises aussi sacrileges, sans témoigner votre douleur, & sans réclamer les droits de Dieu & de la Nation : ç'auroit été un crime impardonnable de laisser au public la facilité de juger, que vous voyez commettre tous ces attentats, sans y témoigner la moindre opposition. Mais permettez-moi cette réflexion : étoit-il de la prudence de prendre les armes contre un souverain, même coupable ? Etoit-il de la bonne politique, même pour obtenir la justice qui vous

étoit due, de compromettre les forces des sujets avec celles qu'un empereur puissant a dans ses mains pour les tenir soumis? Pouviez-vous vous flatter que tous vos compatriotes se réuniroient avec la plus grande facilité pour exécuter une entreprise aussi dangereuse? Qu'ils formeroient tous ensemble une autorité unique, qu'ils suivroient tous un même plan, & frapperoient les mêmes coups sur les mêmes ennemis? De simples citoyens, quoique courageux, mais sans expérience, sans haptitude, sans industrie, pouvoient-ils donc l'emporter sur cent mille soldats cruels & courageux, que l'empereur étoit en état de diriger & d'armer contre eux? Qui peut donc avoir donné à des ames aussi droites que nos Brabançons des conseils aussi imprudens, aussi perfides? Ne seroit-ce point ces incendiaires, qui, dans une nation voisine, se font gloire de vouloir détruire toutes les religions, & anéantir toutes les monarchies de la terre? On a recueilli leurs lettres, arrêtés leurs envoyés; on a vu s'accorder leurs principes. Le Brabant & la France donnent le même spectacle, parmi le peuple, parmi les directoires. On y observe

les mêmes soulevemens ; & une partie des administrateurs en place s'éleve contre l'autre, & la jette dans les fers, la renferme dans les prisons : les haines, les désordres, l'insubordination, la misere, la pauvreté, les vols, les meurtres, les guerres civiles, sont tout le fruit que ces nations retirent de tous ces malheureux principes qu'on s'efforce aujourd'hui de faire admettre dans toutes les sociétés.

Tout changement en fait de religion entraîne souvent à des conséquences funestes, comme dit *Montesquieu* (1). Mais des sujets qui veulent secouer le joug d'un ancien gouvernement, courent encore des plus grands dangers.

Dans ces révolutions, on donne toujours à l'état & des citoyens rebelles & de mauvais fideles. Dans des circonstances aussi critiques, les têtes s'échauffent ; on se fait illusion ; on n'examine rien ; on approfondit encore moins ; on ne voit que par des yeux étrangers, & on s'abandonne sans suite à la conduite les uns des autres. Comment oser se flatter que tant de têtes si différentes n'auroient qu'un même esprit, un même

(1) Liv. 25 T. II, Part. 2, pag. 137.

intérêt, qu'elles ne formeroient qu'un même corps, une même législature, une seule & unique administration : on se flatte, on se promet d'heureux succès ; on est bercé par quelques promesses vaines ; on se fie sur ses forces ; mais ces forces ne sont pas toujours réunies ; elles s'attaquent les unes les autres ; & par-là même elles deviennent inutiles.

Ah ! chers compatriotes, un délai de quelques mois, vous auroit délivré de tous ces maux ; la Providence veilloit au bonheur de l'état, & au maintien de la religion Catholique ; tous ces événemens malheureux, qui ont été la suite des conseils pervers donnés à Joseph II, étoient près de finir : la mort s'approche de ce prince : ses yeux s'ouvrent à la lumiere : il apperçoit le compte qu'il doit rendre à Dieu. Il découvre ces erreurs, dans lesquelles la nouvelle philosophie l'avoit précipité ; il rentre en lui-même ; il s'humilie devant son Dieu ; il implore son pardon ; il répand des larmes ameres sur tous ses égaremens ; il veut qu'on répare toutes les injustices qu'il a commises ; qu'on restitue tous les biens qu'il a enlevés, &

qu'on reconnoisse tous les droits qui appartiennent à notre nation ; qu'on lui rende son ancienue liberté qu'il avoit juré de lui conserver, malgré toutes vos forces qui commençoient à se réunir, malgré le nouveau système que vous veniez d'adopter : dans une pareille circonstance, deviez-vous hésiter un instant à rentrer dans l'obéissance due à votre légitime souverain ? Il s'étoit engagé solemnellement à réparer toutes ses fautes, à rendre tous les droits, toutes les propriétés qu'il avoit enlevés & à la religion & à l'état civil : vous auriez dû, sur-le-champ, vous faire un devoir de déférer à ses desirs, de profiter de ses offres, & de faire cesser les troubles, les divisions qui commençoient à faire répandre le sang des citoyens par les citoyens mêmes.

C'étoit ce moment qu'il falloit saisir pour procurer le bonheur de la nation, & pour donner à un souverain « la douce satisfac-
« tion dont jouit un pere de famille, qui,
« brouillé avec ses enfans, témoigne un si
« grand desir de se réconcilier avec eux ;
« quand un pere tend la main, disoit le

« comte *de Cobenzele*, malheur à l'enfant « qui la repousse (1). »

Au moment que cet empereur apperçoit son erreur, il reconnoît ses torts ; il annulle toutes les loix injustes qu'il a portées ; il restitue tous ses sujets dans leur premier état. Pouvez-vous donc encore vous présenter les armes à la main pour réclamer des droits qu'il vous a restitués, & vous venger contre un prince souverain qui se fait un devoir de vous remettre dans l'ancien état d'où il avoit eu le malheur de vous enlever.

Ce que vous deviez à Joseph II depuis qu'il vous témoigna son repentir, & promis de tenir une conduite opposée, vous le devez aujourd'hui à *Léopold* sous bien d'autres titres.

Toutes les injustices qu'auroient pu commettre envers vous ses prédécesseurs, ne pouvoient pas même ébranler les droits qu'il tire de sa naissance. Tous les citoyens de ses états devroient se faire un plaisir & une obligation de lui témoigner, pour sa personne, le plus profond respect, la plus grande soumission à ses ordres, la plus

(1) Dans sa lettre écrite aux Brabançons.

parfaite obéissance aux loix, que de concert avec vous, il aura promulguées.

C'est moins un roi qu'un pere qui daigne solliciter la restitution de ses droits ; ce n'est point sur vos biens, vos fortunes qu'il desire de dominer ; c'est sur vos cœurs : il desire avec ardeur de partager avec vous sa tendresse, & vous accorder tous ses soins, toute sa protection. Il se déclare hautement le protecteur de cette religion que notre nation a toujours su respecter, & cette seule qualité suffiroit pour vous donner droit à la protectection de ce prince religieux.

La déclaration qu'il a envoyé aux *Brabançons*, devroit suffire pour admirer les dispositions de son cœur, son estime, son attachement même pour des sujets révoltés contre lui : si la sédition persiste encore, sans doute, c'est parce qu'une grande partie de vos concitoyens n'a pas daigné lire sa déclaration, & n'a pas encore connu l'excès de sa bonté, de sa clémence, & la pureté de ses intentions.

Qu'il me soit permis de vous rappeller quelques-uns de ces traits si généreux, si désintéressés, qui auroient dû éteindre tous

les troubles, & concilier tous les esprits? Quant aux justes plaintes que vous avez faites pour excuser votre insurrection, il a l'attention de vous avouer qu'il » n'a jamais « été instruit ni consulté sur les affaires re- « latives au Pays-Bas: qu'il n'a eu aucune « part, ni directement ni indirectement, à « tous les changemens qui ont eu lieu sous « le regne de l'empereur, & qu'il a toujours « désapprouvé nommément la cassation du « conseil du Brabant & des trois états: l'é- « tablissement d'un séminaire général, la « translation de l'université, l'atteinte portée « à l'autorité & aux droits des évêques; la « suppression des abbayes; tous les arrêts « & erremens, emprisonnemens arbitraires « contraires aux loix générales & aux privi- « leges du pays, &c ».

Le grand-duc déclare hautement » qu'il « désapprouve toutes ces injustices com- « mises contre les Brabançons; que pen- « dant toute sa vie, il considérera le « Pays-Bas comme une des portions les « plus respectables & les plus intéressantes « de la maison d'Autriche; qu'il a toujours « regardé sa constitution comme parfaite,

« & pouvant servir de modele à toutes les « autres provinces ; qu'il sait bien que par « la joyeuse entrée, le souverain des Pays-« Bas a déclaré que ses sujets ne seront pas « tenus de lui être obéissans, dès qu'il n'ob-« serveroit pas le contrat solemnellement « juré à son avénement au trône ; qu'il veut « réparer & redresser toutes ces infractions « faites à leurs privilèges, s'en désister, & y « renoncer entierement ».

Il ouvre son cœur & témoigne à nos concitoyens les plus nobles, les plus généreux sentimens ; il déclare *que le souverain ne doit & ne peut exister que pour le bien de son peuple ; qu'il ne peut régner que par la loi & conformément aux constitutions fondamentales du peuple, qu'il n'y peut faire aucun changement quelconque, établir aucun impôt, gabelle, droit, que du libre consentement des états, qui ne les accorderont & provoqueront qu'en forme de subside annuel.*

Il veut & accorde à vos pieux désirs, que dans les affaires ecclésiastiques tout sera réglé par les évêques qui peuvent s'assembler entre eux en synode national, en synodes diocésains pour maintenir la discipline,

ainsi qu'ils le jugeront à propos ; que les séminaires particuliers des diocèses resteront sous leur autorité ; qu'il ne sera plus question de séminaire général ; que toutes les abbayes, chapitres & corps qui subsistent actuellement resteront toujours de même, sans aucune suppression, &c.

Ce n'est encore-là qu'une partie des offres généreuses du bon Léopold : lisez son diplôme, & vous verrez qu'il n'a jamais existé aucun souverain, dont le pouvoir ait été renfermé dans des bornes si étroites, & qu'on n'a jamais connu aucun peuple dont les droits aient été plus amples, plus étendus. Par la sagesse de son plan, & des remedes qu'il indique pour prévenir tous les abus, les souverains futurs se trouveront dans l'impuissance de porter la moindre atteinte à notre liberté, d'altérer, de modifier votre état, & d'enfreindre aucun de vos privileges. Oserions-nous, mes chers compatriotes, refuser des droits politiques aussi intéressans que nous offre un prince aussi sage, qui n'a encore mérité aucun reproche, qui jouit de l'estime la plus universelle, & dont les vœux, les intentions ont toujours

été contraires à toutes ces innovations si malheureusement tentées dans nos provinces, & qui y causent aujourd'hui de si grands malheurs ?

La religion que vous professez, & dont vous êtes les plus zélés défenseurs, trouve dans votre nouveau souverain les plus grands secours, la plus forte protection ; vous avez pris les armes contre tous ceux qui vouloient la détruire ; oseriez-vous porter les mêmes coups à ce grand prince, qui se fait un devoir de se déclarer pour elle, & de la protéger ?

Cette religion sainte inspire pour tous les souverains le respect, l'amour, la subordination. Commencez donc à lui payer ce tribut qui lui est dû. Faites voir à l'univers que ce n'est pas la superstition, mais une piété solide, qui dirige vos pas, & qui régle toutes vos démarches.

Depuis bien des siecles, votre Flandre est la source des sciences les plus profondes & des plus grandes vertus : c'est de votre brillante université que sont sorties les plus saines, les plus pures lumieres. Faites-vous

donc un devoir de vous montrer à toute l'Europe, comme les dignes enfans & les sages éleves de tous ces savans qui ont illustré votre nation ; & faites éclater l'héroisme de toutes ces vertus que vous inspire la religion chrétienne, à laquelle vous vous êtes consacrés.

Ah ! si vous alliez devenir assez aveugles pour persévérer dans votre rebellion ; à quels malheurs toute la nation ne se trouveroit-elle pas exposée ; quand même le souverain vous laisseroit jouir de cette liberté que vous prétendez vous procurer, vous vous trouverez exposés aux plus affreuses calamités : elles sont une suite nécessaire de ce pouvoir souverain de cette indépendance qu'on veut placer dans les mains de tous les citoyens ; vous en avez les preuves sous vos yeux. Les troubles, les dissentions des différentes assemblées, dégénèrent en différentes factions, & ces armes que vous avez prises contre votre souverain, vous les tournez contre vos freres. Vous finirez par élever autel contre autel, trône contre trône ; & tandis que la souveraineté résidera

résidera dans les mains de tous les citoyens, vous en verrez sortir les plus grands désordres, & les plus grands malheurs.

C'est par cette considération que *Léopold* singulièrement attaché à des sujets qui se révoltent contre lui, differe encore à repousser vos attaques. Il sait que vous avez droit de demander la réforme de plusieurs abus; il en a supprimé un grand nombre, & il offre de réparer toutes les injustices commises contre les Brabançons; il veut vous donner le tems de réflexion sur l'indécence de vos refus, & les dangers de vos entreprises. S'il a fait partir des Pandours Allemands, ce n'est pas pour répandre le sang de son peuple, mais pour le forcer de réfléchir sur ses vrais intérêts. Trop attaché à ses sujets, pour vouloir attenter à leur vie; il donne les ordres les plus séveres, pour arrêter l'ardeur de ses troupes, qui demandent à piller, à ruiner tous les citoyens qui ne veulent plus reconnoître aucune puissance qui ait droit de régner sur eux: Ils ont déjà porté des coups terribles contre nos compatriotes. Ç'a été contre l'intention de leur maître, qui s'étoit

flatté que les dangers où ils alloient être exposés, auroient suffi pour les éclairer, & les ramener à l'ordre.

Il faut l'avouer, nos chers concitoyens, on ne comprend pas comment, déjà divisés entre vous, vous voulez persister dans votre soulevement contre le souverain du Brabant, & comment vous osez espérer de remporter sur lui la victoire.

Augustes Brabançons, je vous rends l'hommage qui vous est dû; je le sais: nous formons un grand nombre des soldats patriotes; ils ont presque tous du courage, des forces, du zele, de l'intrépidité; mais l'armée du duc d'Autriche, roi de Hongrie & de Bohême, le grand-duc de Toscane, & le souverain du Brabant, &c, ne pourroit-il donc pas vous mettre dans l'impuissance d'exécuter vos desseins? Toutes les troupes, dont il peut se faire entourer, seroient-elles moins nombreuses, moins expérimentées? N'auront-elles pas encore bien plus de chaleur, & moins d'humanité? Qelle catastrophe pour notre nation, si nous allions succomber sous elles? Lorsque vous aurez connu l'horreur de tous ces

dangers que vous allez encourir, parlerez-vous d'un traité de paix? Mais alors ne vous trouverez-vous pas exposés à perdre tous vos droits, & à vous trouver placés sous la plus dure, la plus insupportable des monarchies?

Si vous continuez vos résistances, & si vous vous exposez à vous rendre conquérans & victorieux de votre souverain; quand même vous pourriez vous procurer cet avantage; vous causeriez encore la perte de toute la nation: cette victoire, toute passagere qu'elle seroit, ne pourroit être que la suite des meurtres commis contre vos soldats, vos officiers les plus courageux, & de la ruine, de la destruction du plus grand nombre des familles, & des incendies, des ravages de toutes les villes, des pillager, des enlevemens de tous les biens de la patrie? Mais pouvez-vous espérer de voir toutes les forces de l'Autriche soumises à vos volontés? N'avez-vous pas bien plus lieu de craindre de voir vos troupes nationales périr dans leurs combats, vos officiers, en qualité de chefs de la rebellion, condamnés aux supplices les plus infâmes, un grand nombre

de vos administrateurs n'obtiendront leur pardon qu'à condition qu'ils feront le sacrifice de leurs droits patriotiques, de la propriété de leurs biens & de tous leurs privileges ; & tous les sujets, convaincus de s'être soulevés, se trouveront soumis à de nouveaux impôts, pour parer aux frais immenses d'une guerre que votre souverain vouloit éviter, & que vous l'avez fotcé d'entreprendre.

Ces reflexions que je prends la liberté de vous communiquer, m'occupent continuellement, & me jettent dans les plus grandes inquiétudes. Si le nouveau souverain du Brabant avoit voulu faire revivre toutes ces injustices dont s'étoit rendu coupable son prédécesseur, nous pourrions nous reposer sur la providence d'un Dieu qui protege l'innocent, & punit le coupable : mais aujourd'hui un souverain se croit obligé de faire valoir vos droits ; & vous, ses sujets, vous refuserez de respecter les siens ? Pouvez-vous compter de vous voir appuyés de Dieu dans une démarche aussi répréhensible ? Mes chers concitoyens, c'est votre religion qui doit seule déterminer vos entre-

prises, & régler votre conduite : il n'est point de puissance, dit l'apôtre, qui ne vienne de Dieu ; c'est lui qui a mis l'ordre & la distinction dans toutes celles qui sont sur la terre, & par conséquent celui qui résiste à une puissance légitime, résiste à l'ordre de Dieu, de qui elle tire son autorité ; & cette résistance sera éternellement punie de Dieu, *Tom. 13.*

« Quelle ombre, quelle apparence de « révolte, dit Saint Justin, dans des Chré- « tiens qui respectent les princes comme « les sensibles images de Dieu, les sacrés « dépositaires des loix, les pasteurs des « peuples ? Où sont ces rebelles qui ne « connoissent dans leurs maux que les « armes innocentes de la foi, l'obéissance, « la priere durant cette longue suite de « persécuteurs, tous plus obstinés à dé- « truire les Chrétiens qu'à dompter les « Scytes, les Parthes, les Marcomans ; « où est le fidele qui s'arme pour la liberté ? « Tout au contraire, pendant que le souffle « de la discorde se répand au loin ; que « Rome, le sénat & les armées, se dispu- « tent à qui l'emportera l'un sur l'autre par

« la force ; que le signe de l'indépendance « est vu de toutes les provinces : que le feu « de la sédition embrase & divise tous les « royaumes ; qu'enfin l'audace des conju- « rés fait & défait les empereurs ; le Chré- « tien, le seul Chrétien reconnoît ses maî- « tres dans ses tyrans, & préfere la conti- « nuation des peines à cette liberté qu'il « ne devroit qu'au secours du crime ». *S. justin, apol. 2.*

Non-seulement l'évangile, les apologistes de notre sainte religion, nous ont enseigné cette belle morale, mais les Payens même nous ont donné les mêmes leçons.

« Il n'y a, dit Sénèque, que les mau- « vais philosophes qui puissent se porter à « cette licence effrenée, jusqu'au point « d'oublier l'obéissance qu'ils doivent à « leurs souverains. Comment oser se per- « mettre la transgression de leurs ordres & « des loix que les princes ont établies pour « le maintien du gouvernement : un homme « qui a les principes de la saine raison, « sait que l'hommage, le respect & l'obéis- « sance leur sont dûs ; & ce n'est pas sans « raison, puisque personne ne contribue

« plus qu'eux à notre repos & à notre sa-
« lut ; c'est pourquoi nous sommes tenus
« de les respecter, de leur obéir comme à
« nos propres parens ». *Sénéque, épist. 73.*

Ces grands principes religieux, chers concitoyens, étoient nécessaires pour prévenir tous ces maux, dont le Brabant est encore menacé ; vous seroit-il donc permis d'exposer vos braves guerriers à perdre la vie, & à répandre des flots de sang dans toutes nos provinces ? Et pouvez-vous exposer toutes vos familles à se voir détruites, toutes les femmes à voir périr leurs tendres époux, tous leurs enfans à perdre pour toujours & leur état & leur fortune ?

Hâtons-nous de nous jetter dans les bras du meilleur & du plus tendre des peres ? Profitons de tous ces droits attachés à notre nation, que ce bon prince se fait un devoir de nous conserver ? Il souhaite, avec bien plus d'ardeur que nous, d'oublier le passé, & de remédier au présent : il se fait un honneur de rendre à tous les citoyens, même coupables, tous les privileges qu'ils ont perdus, & il est encore prêt de leur accorder des graces, des faveurs qu'ils n'oseroient pas aujourd'hui lui demander.

Je parle, Messieurs, d'après les sentimens généreux que le grand Léopold n'a cessé de faire éclater, & d'après les instructions que j'ai reçues des personnes en place qui ont le bonheur de le connoître. Si vous doutez des faits que j'avance, daignez m'appeller: je me rendrai auprès de vous, & je mettrai sous vos yeux les véritables sources des lumieres dont j'ai été éclairé, & toutes les preuves qui ont opéré chez moi la plus grande conviction. Si vous daignez y faire la moindre attention, & suivre les mouvemens de votre conscience, mes prieres, mes supplications vous rameneront à cet état heureux & tranquille, qui vous attend sous le regne du grand prince dont la Toscane regrette l'absence, dont l'Autriche adore les bontés & la douceur, dont le Brabant, tout soulevé qu'il est, attend les promesses, & reçoit les plus grandes espérances.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, mes compatriotes chéris,

Votre très-humble & obéissant serviteur,
l'abbé VROLANT DE RUMENGHEN.

Paris, ce 27 juin 1790.